



Non à la répression ! Relaxe des 8 syndicalistes

Motion adoptée par le Bureau National de FO-CCI

Les syndiqué(e)s Force Ouvrière des Chambres de Commerce soutiennent les 8 syndicalistes de GOODYEAR condamnés arbitrairement et disproportionnellement à 24 mois de prison dont 9 mois fermes avec 5 années de mise à l'épreuve, par le tribunal correctionnel d'Amiens.

STOP à la répression frappant les militants CGT de Goodyear

Le mardi 12 janvier 2016, le Tribunal d'Amiens vient de rendre son jugement concernant les 8 syndicalistes « ex Goodyear » poursuivis par le Procureur de la République pour « séquestration ». 24 mois de prison dont 9 mois fermes ! C'est un véritable scandale et une atteinte grave à la liberté de défendre ou conquérir des droits sociaux !

Le gouvernement est plus apte à faire condamner des ouvriers, les syndicalistes qui n'ont comme seul reproche que d'avoir défendu leurs emplois pendant plus de 7 ans, **alors que les patrons délinquants en col blanc qui bafouent le Code du Travail au quotidien, fraudent le fisc au travers de paradis fiscaux, licencient en toute impunité, ne sont jamais inquiétés !**

Le syndicat Force Ouvrière des Chambres de Commerce est indigné. Il apporte tout son soutien fraternel aux 8 syndicalistes et au syndicat CGT Goodyear dans cette terrible injustice qu'ils subissent.

Ce jugement inique est une véritable arme de guerre contre le monde du travail, contre les syndicats. Rien ne peut justifier un tel acharnement, si ce n'est que de vouloir museler les salariés, en profitant d'un état d'urgence pour casser les acquis sociaux et le Code du Travail.

Dans ce contexte de début d'année : État d'Urgence avec des interdictions de manifestations, une loi mortifère en préparation contre le Code du Travail, les lois Macron et Rebsamen, tout est fait pour museler le syndicalisme et réduire à peau de chagrin les droits et acquis sociaux des salarié(e)s.

Soutien inconditionnel aux syndicalistes injustement condamnés !

Non à la répression contre les salariés et les syndicalistes !

Relaxe des 8 syndicalistes